



BlaBlaCar Daily : un service de plus pour faciliter la mobilité du quotidien

Expérimentation : à compter du 1^{er} septembre, Haut-Bugey Agglomération finance le développement du covoiturage sur le territoire. A travers l'application BlaBlaCar Daily, l'Agglomération encourage les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien. Un service gratuit pour les passagers, une rémunération comprise entre 1,50 € et 3 € par passager et par trajet pour les conducteurs. Objectif : apporter une nouvelle solution de mobilité pour les salariés et les habitants.

L'application BlaBlaCar Daily est dédiée aux déplacements du quotidien, effectués sur de courtes et moyennes distances (3 km minimum, 80 km maximum). Pour favoriser le développement du covoiturage sur le territoire, Haut-Bugey Agglomération a décidé de soutenir le service en instaurant le principe de gratuité pour les passagers.

L'opération globale, prestation de service BlaBlaCar Daily et financement des trajets inclus, devrait coûter de l'ordre de 50 000 € à l'Agglomération pour la première année d'expérimentation. Sur cette enveloppe, 50 % sont éligibles au Fonds vert.

BlaBlaCar Daily mode d'emploi

Passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily, renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning hebdomadaire sur la plateforme. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Les conducteurs reçoivent une compensation financière par trajet et par passager, selon la distance parcourue :

- entre 3 et 15 km : 1,50 € par passager transporté ;
- entre 15 et 30 km : 1,50 € + 0,10 € / km au-delà de 15 km par passager ;
- au-delà de 30 km : 3 € par passager transporté.

A titre d'exemple :

- Nantua > Montréal-la-Cluse (5 km) : 1,50 € ;
- Plateau d'Hauteville > Artemare (21 km) : 2,10 € ;
- Oyonnax > Bourg-en-Bresse (50 km) : 3 €.

Avec un maximum de 6 passagers par jour et une enveloppe de rémunération maximale mensuelle de 150 € par conducteur.

Le trajet de chaque passager est quant à lui intégralement pris en charge par Haut-Bugey Agglomération, qui leur permet ainsi de voyager 100 % gratuitement. Par ailleurs, en cas d'annulation de dernière minute du trajet retour par la conductrice ou le conducteur, BlaBlacar Daily s'engage à assurer le retour à domicile.

Optimiser la mobilité du quotidien sur le territoire

Ce nouveau service va de pair avec le redéploiement de l'offre DUOBUS mis en place récemment afin de répondre à de nouveaux besoins en termes de mobilité. Pour rappel, ces changements concernent les lignes 1, 4, 2 et 5. S'ajoutent l'instauration d'un nouveau Transport A la Demande (TAD) ainsi que l'assouplissement du Transport Routier de Substitution (TRS) pour un transport simplifié à vocation PMR.

Contact presse :

Leïla MILLE, Responsable communication • 57 rue René Nicod • CS 80502 01117 Oyonnax Cedex
tel : 04 74 81 23 70 • cel : + 33 (0)6 24 64 53 03 • mail : lmille@hautbugey-agglomeration.fr •

www.hautbugey-agglomeration.fr